



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8154^e séance

Mercredi 10 janvier 2018, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Umarov	(Kazakhstan)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Tachco
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M ^{me} Gueguen
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Koweït	M. Almunayekh
	Pays-Bas	M. Van Oosterom
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Suède	M. Skoog

Ordre du jour

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Lettre datée du 8 décembre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2017/1037)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2017/1117)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Lettre datée du 8 décembre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2017/1037)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2017/1117)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Colombie à participer à la présente séance. Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Óscar Naranjo, Vice-Président de la Colombie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/1037, qui contient une lettre datée du 8 décembre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, et sur le document S/2017/1117, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

Je donne maintenant la parole à M. Arnault.

M. Arnault (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de sécurité de l'occasion qui m'est donnée de présenter le premier rapport trimestriel du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2017/1117), qui a commencé ses opérations le 26 septembre de l'année passée, à la suite de la conclusion de l'accord portant cessez-le-feu et cessation des hostilités et dépôt des armes.

Avant de poursuivre, je tiens à dire que c'est pour moi un grand plaisir de partager la tribune avec le Vice-Président Naranjo, qui a été un acteur clef au cours des longues négociations qui ont mis fin au conflit entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) et l'État, il y a un peu plus d'un an. Depuis lors, il a joué un rôle central dans la mise en œuvre de l'Accord de paix. La Mission a eu le privilège de l'avoir comme interlocuteur depuis le début, et nous lui devons, ainsi qu'au Président et qu'aux FARC, la plupart des réussites mentionnées dans le rapport du Secrétaire général, dans le contexte difficile dans lequel le processus de mise en œuvre a lieu.

Le rapport du Secrétaire général a été publié il y a quelques semaines, en pleine période de fêtes, mais il me plaît d'informer le Conseil en ce début d'année de la suite donnée à certaines des mesures adoptées à la fin de l'année passée. Le 8 janvier, le Ministre colombien de l'intérieur a convoqué la première réunion des organes interinstitutions responsables de garantir une intervention sans délai en cas d'alerte rapide transmise par le Bureau du Défenseur du peuple au sujet de violences imminentes contre des individus ou des communautés, conformément à un décret important publié le 18 décembre.

Le 5 janvier, l'Unité nationale de protection, qui est chargée, entre autres, de la sécurité des membres des FARC en dehors des zones de formation et de réintégration, a décidé de déployer des équipes de protection supplémentaires dans ces zones, de manière à ce que davantage d'ex-combattants puissent voyager en toute sécurité en dehors de ces zones. Le Conseil se souviendra que tandis qu'aucun incident sérieux n'a eu lieu dans ces zones de formation et de réintégration grâce aux mesures de protection prises par les forces de sécurité, le nombre de meurtres en dehors de ces zones a suscité une inquiétude croissante au cours des derniers mois. Bien qu'aucune tendance claire ne se dessine concernant ces incidents, le renforcement des mesures de protection est tout à fait opportun.

Enfin, le Conseil doit également noter que, sur les instructions du Président Santos Calderón, la destruction de caches d'armes des FARC-EP a repris, sous la responsabilité de l'armée et avec la coopération d'ex-combattants des FARC. Le résultat, environ 60 caches détruites, est encore modeste. Il sera donc important que l'opération se poursuive, afin que les armes restent hors de la portée des groupes illégaux.

Je souligne que la sécurité dans les zones de conflit doit être renforcée, car, comme le Conseil le sait, une montée de la violence dans ces zones au cours des derniers mois, largement reconnue et condamnée par le Gouvernement, la société civile et la communauté internationale, a été à l'origine de plusieurs des faits les plus notables indiqués dans le rapport du Secrétaire général. Parmi ceux-ci, nous soulignons surtout la décision de poursuivre le déploiement à long-terme des forces de sécurité dans environ 600 des districts ruraux les plus vulnérables dans les zones les plus touchées par le conflit, notamment le district où ont été assassinés des responsables locaux, des défenseurs des droits de l'homme, des promoteurs de programmes de substitution des cultures et des militants en faveur de la restitution des terres.

De notre point de vue, on ne saurait surestimer l'importance de cette décision. Le contrôle du territoire par l'État va nécessairement de pair avec la présence physique permanente des institutions de l'État dans ces zones. Une présence occasionnelle ne ferait que laisser intactes les anciennes ou nouvelles structures de pouvoir illégales. Bien sûr, le déploiement des forces de sécurité n'est pas la panacée. L'un des objectifs spécifiques de ce déploiement est justement d'ouvrir rapidement la voie à un appui social et économique davantage proactif de la part des institutions civiles de l'État.

Les exigences des communautés qui ont porté le fardeau de la guerre sont simples, peu nombreuses et bien connues. Elles appellent à l'ouverture de routes tertiaires pour mettre fin à leur isolement, à la mise en place de services de santé et d'éducation et à une délivrance de titres de propriété, sans lesquels leur intégration dans l'économie légale est sérieusement ralentie. Tel est l'objectif, et, avec le Président et le Vice-Président, nous sommes convaincus que le relèvement des zones de conflit, la réduction de la violence contre les communautés et leurs dirigeants et le succès à long terme de la lutte contre les stupéfiants commencent avec le programme de stabilisation entrepris le mois passé. Comme cela est exposé dans le nouveau programme, la Mission évaluera les progrès de façon régulière et attentive, de concert avec le Gouvernement et les forces de sécurité. Comme le mentionne le rapport, nous procédons à des ajustements légers de notre déploiement à cet effet.

Alors que les fondements de la stabilisation sont en train d'être posés, nous ne pouvons perdre de vue les

défis représentés par la réintégration. La réintégration politique de l'ancienne guérilla est sur la bonne voie dans le contexte des élections législatives et présidentielle de cette année. On espère que les élections locales et départementales, qui doivent se tenir dans moins de deux ans, seront l'occasion de consolider davantage l'intégration politique du nouveau parti politique des FARC, mais nous restons préoccupés par la réintégration socioéconomique des 14 000 ex-combattants.

Nous sommes pleinement conscients des défis et nous saluons les efforts qui ont été déployés par les organismes gouvernementaux, le Haut-Commissariat pour la paix et l'Agence de réintégration et de normalisation concernant plusieurs mesures de réintégration auxquelles le rapport fait référence. Toutefois, nous ne devons pas oublier que nous avons affaire à un vaste groupe d'ex-combattants, dont le niveau de frustration accumulée concernant leur processus de réintégration, illustré par le nombre de membres toujours en prison, n'est pas facile à surmonter. Tous autant que nous sommes, Gouvernement, organismes des Nations Unies, communauté internationale et société civile, nous devons être scrupuleux et minutieux lorsque nous appuyons leur réintégration et le développement des communautés au sein desquelles ils sont intégrés.

Le Président a pris la mesure importante de reconnaître que l'accès à la propriété foncière est une nécessité car il constitue une grande incitation à la réintégration et est une caractéristique de nombreux processus de réintégration. Pour leur part, de nombreux membres des FARC ont démontré sur le terrain qu'ils avaient la volonté et les capacités de travailler dans l'agriculture, la protection de l'environnement et les cultures de remplacement. Tout ceci est prometteur, mais sans plus. Les prochains mois devront être l'occasion de prendre un tournant et d'asseoir ce qui est encore un processus fragile sur une base plus durable.

Qu'il me soit permis d'évoquer brièvement le cessez-le-feu temporaire conclu entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale (ELN). Il y a quelques semaines, et plus encore aujourd'hui, nous aurions aimé être en mesure de faire des recommandations concernant la participation de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie à la surveillance du cessez-le-feu au-delà du 9 janvier. Nous ne pouvons pas encore le faire. L'ELN a exprimé de très vives réserves au sujet de l'application du cessez-le-feu temporaire et des engagements humanitaires qui y sont rattachés. Et tandis que la direction de l'ELN a proposé la négociation d'un

cessez-le-feu plus solide, elle a gardé le silence jusqu'à récemment concernant sa position après la fin du cessez-le-feu temporaire, survenue hier. Moins de 24 heures se sont écoulées depuis que les deux délégations ont repris leurs discussions à Quito et il est donc peut-être un peu trop tôt pour essayer de prévoir l'avenir à long terme des négociations.

Dans le pays, l'appel en faveur du maintien de la suspension de l'action militaire a été unanime, malgré les nombreuses imperfections du cessez-le-feu. Les organisations sociales, les universitaires, le secteur privé et les autorités locales de différentes régions ont demandé aux deux parties de maintenir le cessez-le-feu. Dans une déclaration publiée avant-hier, et conformément à l'appel contenu dans le rapport du Secrétaire général, la Mission et la Conférence épiscopale de l'Église catholique, qui étaient des membres invités du Mécanisme de surveillance et de vérification du cessez-le-feu, ont souligné la nécessité de préserver la réduction de la violence, intervenue ces trois derniers mois.

Nous espérons que les pourparlers de Quito produiront un résultat conforme à ces aspirations, et nous aurions proposé qu'un peu de temps – pas trop de temps, bien entendu – soit accordé au Secrétaire général, pour qu'il présente sa recommandation au Conseil sur la base de ces discussions. Malheureusement, il vient d'être annoncé, il y a quelques minutes seulement, que les attaques de l'ELN contre les pipelines viennent de reprendre. Nous suivrons de près l'évolution de la situation et nous en maintiendrons informé le Conseil de sécurité.

Pour conclure, qu'il me soit permis de dire ce qui suit au Conseil.

Premièrement, je suis convaincu qu'au niveau le plus élevé du Gouvernement colombien et au sein de la direction des FARC, la volonté de faire avancer le processus de paix persiste, malgré les nombreuses difficultés mises en évidence, et ce parfois de façon dramatique, ces derniers mois. Il faut encore faire beaucoup pour maintenir le processus sur la bonne voie et le consolider, mais grâce à une telle volonté politique, aux ressources appropriées et à des efforts soutenus, beaucoup peut encore être accompli.

Deuxièmement, même si le résultat des négociations de paix a suscité des controverses et des divisions, et continue de le faire dans une certaine mesure, la consolidation de la paix est un projet dont

les participants ne se limitent pas aux signataires. Nous le constatons dans les efforts de nombreux intervenants – des autorités locales aux universités, du secteur privé à la société civile – qui sont impatients d'être parties aux possibilités offertes par le processus de paix. Les réunions récentes tenues par la Commission pour la vérité, la coexistence et la non-répétition, sous la direction inspirante du père Francisco de Roux, avec d'éminents représentants du secteur privé, des victimes, de la société civile et du haut commandement de l'armée, sont l'un des nombreux exemples de la plus large appropriation dont le processus de consolidation de la paix bénéficie.

Enfin, je tiens à réaffirmer que je suis convaincu qu'en cette période à la fois prometteuse et éprouvante, le soutien unanime du Conseil de sécurité, et par son truchement de la communauté internationale, demeure une grande source d'encouragement, de résilience et de force.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Arnault de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue au Vice-Président, M. Naranjo. Je saisis cette occasion pour lui rendre hommage et, par son intermédiaire, je rends hommage au Président Santos Calderón, pour leur attachement constant à la paix en Colombie. Je remercie également M. Jean Arnault de son exposé et de sa présentation du rapport détaillé du Secrétaire général (S/2017/1117), qui rend compte des progrès réalisés au titre du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Je le félicite, ainsi que son équipe, des efforts constants faits pour appuyer l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, conclu par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et le Gouvernement colombien, et, plus récemment, pour participer au Mécanisme de surveillance et de vérification du cessez-le-feu conclu avec l'Armée de libération nationale (ELN).

Le courage et la diligence des deux parties ont permis de prendre de nombreuses mesures positives depuis la signature de l'Accord de paix entre le Gouvernement colombien et les FARC. Plus de 11000 anciens membres des FARC se sont inscrits auprès de l'Organisation des Nations Unies et commencent maintenant leur réinsertion dans la vie civile. Le nouveau parti

politique, la Force alternative révolutionnaire du peuple, pourra participer aux élections colombiennes cette année, et les FARC ont remis leurs dernières caches d'armes à l'ONU. Ce sont des réalisations remarquables, mais maintenant nous arrivons à l'étape la plus difficile. Il reste beaucoup de travail à accomplir. Comme le Président Santos Calderón l'a dit à Cartagena la semaine dernière, moins de 10 % du temps prévu pour la mise en œuvre de l'Accord de paix s'est écoulé.

Nous nous félicitons de l'attachement continu des deux parties à la réalisation d'une paix durable. Nous les encourageons à continuer de travailler ensemble pour surmonter les difficultés auxquelles on peut s'attendre après plus de 50 années de conflit. Comme nous venons de l'entendre, ces difficultés comprennent des niveaux plus élevés de violence dans certaines zones touchées par le conflit et le meurtre de défenseurs des droits de l'homme et d'anciens membres des FARC. Je partage les préoccupations présentées par le Secrétaire général dans son rapport et je me félicite donc des mesures importantes prises par le Gouvernement colombien pour aborder ces préoccupations. Cela comprend la mise en place d'une présence plus permanente et plus visible de la police et des forces de sécurité, le renforcement du système d'alerte rapide, et une attention redoublée accordée aux enquêtes du Bureau du Procureur général. La sécurité doit être rétablie dans ces zones pour permettre aux communautés d'engranger tous les avantages de l'Accord de paix. Je me félicite aussi de l'engagement pris par le Gouvernement d'aborder la question de l'accès aux terres pour les ex-combattants des FARC. Toutes ces mesures conjuguées sont un signal clair de l'attachement du Gouvernement à la mise en œuvre.

Pour ce qui est de l'avenir, j'encourage le Gouvernement colombien à continuer de s'attacher à faire adopter par le Congrès le reste des lois liées à la paix. Une décision rapide de la Cour constitutionnelle sur les amendements apportés à certaines lois clefs sera importante pour maintenir l'élan. Cela comprend une décision sur les amendements concernant la loi relative à la Juridiction spéciale pour la paix, qui sont vitaux pour réaliser des progrès dans le système de justice transitionnelle. J'avais espéré qu'aujourd'hui, nous discuterions l'annonce d'un renouvellement du cessez-le-feu entre le Gouvernement et l'ELN. Au contraire, je suis préoccupé et déçu par l'information que nous venons de recevoir, selon laquelle l'ELN a rompu le cessez-le-feu et laissé passer l'occasion de pérenniser la paix. J'exhorte les deux parties à travailler ensemble pour trouver le moyen d'éviter de nouvelles souffrances aux civils.

Le Président Santos Calderón et les dirigeants colombiens ont pris en 2016 la décision audacieuse de demander l'aide du Conseil de sécurité. Notre appui à une paix pérenne en Colombie ne vacillera pas et, tandis que la Colombie tiendra des élections plus tard cette année et connaîtra des changements politiques, comme c'est le cas de toutes les démocraties, il ne faut pas oublier que l'Accord de paix appartient à tous les Colombiens, et non pas à un gouvernement en particulier. Le Royaume-Uni continuera d'encourager la concentration et l'engagement relatifs au processus de paix, pour opérer un changement véritable et durable. Ce processus est unique en son genre et restera une source d'inspiration pour nous pendant de nombreuses années à venir, comme cela a été le cas pour moi pendant tout mon mandat au Conseil de sécurité.

C'est *a priori* ma dernière déclaration publique au Conseil de sécurité. Il m'est particulièrement agréable d'achever mon mandat à New York sur une séance sur la Colombie, qui est un de nos plus beaux exemples de réussite. Si seulement tous les conflits dont nous sommes saisis pouvaient aboutir à la même paix que celle obtenue en Colombie! Il est fondamental que nous tirions les enseignements de ce succès et que nous les appliquions aux innombrables autres questions à notre ordre du jour qui, disons-le franchement, pourraient profiter de ce succès.

Au moment de quitter mes fonctions, je tiens à remercier tous les membres du Conseil de sécurité avec lesquels j'ai travaillé autour de cette table en fer à cheval dans cette célèbre salle, ainsi que tous leurs prédécesseurs. Je les remercie de leur coopération, de leurs lumières et de leur appui durant les près de trois années écoulées. Je remercie tous ceux qui travaillent pour l'Organisation des Nations Unies, ici à New York ou ailleurs dans le monde. Leur grande compétence et leur force de caractère n'ont cessé de m'impressionner. Ils sont vraiment les héros méconnus de cette Organisation.

Enfin, je veux remercier mon équipe à la Mission du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui m'a épaulé par sa compétence, son expertise et son dévouement. Je leur souhaite à tous plein succès pour l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Royaume-Uni de son engagement et de son excellent travail au Conseil.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se félicite de la convocation de la présente

séance d'information sur la situation en Colombie ainsi que de l'exposé présenté par M. Jean Arnault sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Nous saluons tout particulièrement la présence du Vice-Président colombien, M. Óscar Naranjo, et, à travers lui, adressons nos salutations au Président Juan Manuel Santos Calderón et à sa représentante permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadrice Méjia Vélez.

Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer l'engagement du Pérou en faveur du processus de paix en République de Colombie sœur, engagement qui repose sur une histoire partagée et une vision commune de l'avenir, ainsi que sur une coopération active axée sur le maintien de la paix et le développement de nos peuples.

Nous voudrions encore une fois souligner l'exemple que représente le processus de paix en Colombie pour la communauté internationale et ce qu'il signifie pour l'affirmation de l'Amérique latine et des Caraïbes en tant que zone de paix. Le Pérou exprime sa reconnaissance au peuple et au Gouvernement colombiens ainsi qu'aux différentes parties impliquées dans le processus, leurs autorités et leurs dirigeants pour leur courage et leur détermination, et pour avoir fait passer cette valeur suprême qu'est la paix avant toutes leurs divergences. Il s'agit de toute évidence d'un processus complexe qui se heurte à de nombreux obstacles en cette phase de mise en œuvre, elle-même indéniablement plus compliquée que la précédente, mais nous envisageons l'avenir avec espoir et la conviction que la pérennisation de la paix est indissociable du développement durable. En ce qui concerne les derniers faits nouveaux, nous voudrions faire les observations suivantes.

Le Pérou appuie la stratégie globale, axée sur la prévention, mise en œuvre par le Gouvernement en accord avec les autorités locales et la société civile pour réduire les facteurs de risque et de vulnérabilité. À cet égard, nous soulignons l'action menée, dans le plein respect de l'état de droit et des droits de l'homme, pour lutter contre la criminalité organisée dans les zones rurales qui étaient auparavant sous le contrôle des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

Le dépôt des armes marque sans nul doute un jalon dans le processus de paix. Nous nous félicitons des efforts que déploient les autorités nationales pour mettre intégralement en œuvre l'Accord de paix afin de réduire au minimum les cas de dissidence parmi les ex-combattants des FARC. À ce stade du processus, nous voudrions souligner l'importance des mesures prises par

le Procureur et de celles adoptées par le Gouvernement pour garantir la sécurité de tous les citoyens, en particulier dans le cadre de l'Unité nationale de protection et de la mise en œuvre du nouveau plan dit « Horus ». Tout le monde s'accorde sur la nécessité de prévenir de nouveaux meurtres de dirigeants sociaux, de défenseurs des droits de l'homme et d'anciens membres des FARC.

Nous sommes d'accord avec M. Arnault que la réintégration constitue une garantie pour prévenir la reprise du conflit. Nous considérons à cet égard que la reconversion des FARC à la vie politique légale et les accréditations octroyées par la Juridiction spéciale pour la paix, avec les garanties et autres formes d'aide qui ont été accordées, constituent des aspects clefs du processus qui ont exigé et exigent encore sans aucun doute tolérance et engagement de la part de toute la société colombienne, avec l'appui et le soutien de tous les pays, en particulier du Conseil.

Dans le même ordre d'idées, nous jugeons positifs les efforts faits par les autorités nationales en faveur de l'accès à la terre et de projets productifs dans les zones rurales. Ces mesures transcendent les engagements pris dans le cadre de l'Accord de paix et viennent compléter les autres mécanismes de réintégration et programmes de renforcement des capacités mis en place par le Gouvernement aux fins d'une paix durable.

Nous voudrions conclure en nous félicitant de la manière ouverte, transparente et inclusive dont est mené le processus de paix en Colombie, avec l'appui de la communauté internationale. Nous saluons également l'engagement unanime du Conseil qui, à la demande des parties, a suivi ce processus depuis son tout début, ainsi que le travail important effectué par la Mission de vérification.

Sous un angle plus latino-américain, nous tenons aussi à rendre hommage au travail accompli par l'Ambassadeur Elbio Rosselli, de l'Uruguay, qui, durant sa présidence du Conseil de sécurité, a organisé une visite en Colombie. Nous rendons également hommage à l'Ambassadeur du Royaume-Uni, Matthew Rycroft, pour le rôle qu'il a joué sur cette question.

En tant que nouveau membre non permanent du Conseil de sécurité, le Pérou réitère son plein appui aux autorités et au peuple colombiens dans la mise en œuvre de l'Accord de paix.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, de son exposé de ce

matin, et l'assurer de notre appui continu aux efforts et au travail de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

(l'orateur poursuit en espagnol)

Je tiens aussi à saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Vice-Président colombien, M. Óscar Naranjo. Je le remercie de son dévouement personnel et du rôle clef qu'il a joué et qu'il continue de jouer en faveur de la paix en Colombie.

(l'orateur reprend en anglais)

Plus d'une année s'est maintenant écoulée depuis que l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable a été ratifié par le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), et depuis que le conflit a pris fin. Mais la pérennisation de la paix demande des efforts continus. Nous saluons le courage politique des deux parties et leur attachement résolu à la paix, ainsi que les efforts qu'elles déploient pour surmonter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'Accord de paix. L'année dernière a vu les FARC déposer les armes et se transformer en un parti politique. Il s'agit là d'accomplissements véritablement historiques. Garantir la sécurité et la réintégration des anciens combattants marquera le prochain jalon dans la marche vers la consolidation d'une paix durable.

L'augmentation des cas d'intimidation, de représailles et d'assassinat visant des défenseurs des droits de l'homme, des chefs communautaires, des membres des FARC et leurs familles demeure préoccupante et souligne la nécessité pour l'État de combler le vide du pouvoir et de préserver l'état de droit. Nous saluons l'actualisation du plan de stabilisation, qui est une des mesures prises à cet effet, et attendons avec intérêt sa rapide mise en œuvre.

Il faut maintenant que toutes les institutions de l'État redoublent durablement d'efforts pour appuyer l'Accord de paix dans son ensemble, notamment la réforme rurale globale, afin que tous les Colombiens puissent rapidement bénéficier des dividendes de paix. L'élaboration d'un plan national de réintégration serait déterminante à cet égard, car cela insufflerait un nouvel élan et permettrait de garantir la cohésion de tous les acteurs et de toutes les initiatives. À ce stade critique de la mise en œuvre de l'accord, l'ONU et les partenaires internationaux de la Colombie doivent apporter tout leur soutien aux parties et s'engager énergiquement pour les aider à atteindre leurs objectifs.

Nous voudrions aussi remercier le Représentant spécial du Secrétaire général de l'action menée par la Mission aux fins de l'inclusion et de la participation des femmes. Nous nous félicitons que le rapport du Secrétaire général (S/2017/1117) présente une analyse tenant compte de la problématique hommes-femmes. La participation véritable des femmes dans les efforts de réconciliation et de consolidation de la paix en cours est essentielle pour instaurer la paix et la stabilité à long terme. À cet égard, nous considérons la Colombie comme un exemple à suivre.

Enfin, nous prenons note des effets positifs du cessez-le-feu temporaire entre le Gouvernement et l'Armée de libération nationale (ELN) sur la situation humanitaire. Nous regrettons que l'ELN ait repris ses attaques et l'exhortons à renouveler son engagement en faveur du cessez-le-feu le plus rapidement possible. Nous réaffirmons que l'ONU et le Conseil de sécurité doivent être prêts à aider les parties à surveiller tout nouvel accord. La Suède, en tant que membre du Groupe de pays pour l'appui, l'accompagnement et la coopération à la table du dialogue, contribuera à ce processus dans la mesure de ses moyens.

L'Accord de paix colombien représente le point culminant d'un processus historique, qui a mis un terme à plus d'un demi-siècle de conflit et de violence. Il montre qu'en faisant preuve de courage et d'initiative politiques, sur la base du dialogue et de la diplomatie et avec un soutien régional agissant, même les conflits les plus profondément ancrés peuvent être réglés, ouvrant ainsi un parcours irréversible vers la paix. Cet accord constitue également la base de réformes économiques et sociales plus vastes dont bénéficieront le pays tout entier et l'ensemble des Colombiens. Il traduit une ambition visionnaire et semble conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à la manière dont il est lié au programme de pérennisation de la paix. En restant attachées à l'Accord de paix, les parties sont fidèles aux espoirs et aux aspirations du peuple colombien pour l'avenir de son pays. L'Accord permet également d'aplanir les divergences à l'intérieur du pays. Nous devons donc continuer de faire tout notre possible pour appuyer ces efforts.

Enfin, je voudrais dire à mon cher ami, Matthew Rycroft, combien il va nous manquer. Nous apprécions sa contribution au traitement de ce dossier, mais également ses efforts sur un grand nombre d'autres questions dont est saisi le Conseil. Nous lui souhaitons plein succès dans ses entreprises futures.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, de l'exposé détaillé qu'il a présenté ce matin. Je salue la présence du Vice-Président de la Colombie, M. Óscar Naranjo, qui est un acteur clef du processus de paix. Nous le remercions de nous faire l'honneur de sa présence ainsi que de son attachement personnel à la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Le Royaume des Pays-Bas est un voisin proche de la Colombie – car Aruba et Curaçao se trouvent au large des côtes colombiennes et sont des pays autonomes qui font partie du Royaume des Pays-Bas. Compte tenu de ces relations de bon voisinage, le Royaume des Pays-Bas a apporté un soutien politique au processus de paix en Colombie depuis le début, et il continuera de le faire. Il fournit également un soutien financier aux fins de la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Avant d'aborder la question de la Colombie, je tiens à souligner que c'est la dernière séance à laquelle mon cher ami et voisin, Matthew Rycroft, prend part. Je salue la contribution qu'il a apportée à la paix et à la sécurité dans le monde de par toutes ses activités au Conseil. Il va nous manquer.

Aujourd'hui, j'aborderai trois questions – l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, certains des problèmes et le cessez-le-feu.

Premièrement, en ce qui concerne l'Accord de paix, le Royaume des Pays-Bas salue l'Accord de paix historique conclu par le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Nous rendons hommage aux progrès accomplis par les deux parties dans le cadre du processus de paix. Ils sont remarquables. Le processus de paix ne concerne pas uniquement la Colombie; il donne de l'espoir à de nombreuses personnes dans un grand nombre d'autres régions déchirées par des conflits. Notre soutien financier à la mise en œuvre de l'Accord de paix est axé sur les droits de l'homme et les droits de la femme, la justice transitionnelle, la démocratisation et les droits fonciers.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2017/1117). Il présente un tour d'horizon clair et réaliste des résultats obtenus par la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de paix en général.

Cela m'amène à ma deuxième observation – les problèmes restants et les progrès accomplis. Bien sûr, la pleine mise en œuvre de l'Accord de paix est essentielle. Aussi difficile que cela puisse paraître, les problèmes doivent être affrontés sans attendre. Seul le plein attachement de toutes les parties à la paix permettra de surmonter les problèmes auxquels la Colombie reste confrontée. Il importe de mettre en place un plan national de réintégration solide pour faire de la réintégration politique, économique et sociale des ex-combattants au sein de la société une réalité. Nous espérons que les deux parties se montreront créatives pour trouver des moyens de favoriser l'accès des ex-combattants des FARC à la terre. À cet égard, nous saluons les mesures récentes prises par le Président Santos Calderón.

Nous tenons également à souligner l'importance que revêt l'égalité des sexes. Compte tenu de l'importance du rôle joué par les femmes dans le processus de paix, celles-ci doivent également pouvoir participer pleinement à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de réintégration. La participation des femmes s'est avérée efficace, et elle joue un rôle crucial dans la réussite du plan de réintégration.

Le Royaume des Pays-Bas est préoccupé par les conditions de sécurité dans certaines régions et par l'aggravation de la violence contre les défenseurs des droits de l'homme, les chefs communautaires et les ex-combattants. En conséquence, nous accueillons avec satisfaction la transformation du plan Victoria en plan Horus, qui englobe la police nationale et met davantage l'accent sur les zones dans lesquelles la situation en matière de sécurité est la plus critique. Nous accueillons avec satisfaction les premières mesures prises par le Gouvernement colombien pour créer un système de justice transitionnelle et nous attendons avec intérêt la pleine mise en œuvre du chapitre 5 de l'Accord de paix. Pour réaliser une paix durable, l'impunité ne doit pas être tolérée et les 8 millions de victimes doivent recevoir des compensations et des garanties que ces faits ne se reproduiront pas.

En ce qui concerne le cessez-le-feu, nous regrettons vivement que les négociations n'ait pas permis aux parties de se mettre d'accord sur sa prorogation. Les deux attaques commises ce matin se sont produites peu de temps après la fin du cessez-le-feu. Il serait regrettable que ces attaques soient la conséquence de la décision prise par l'Armée de libération nationale (ELN) de reprendre ses actions contre le Gouvernement colombien. En tant que membre du groupe de pays qui appuient

les négociations de paix entre le Gouvernement colombien et l'ELN, nous appelons les deux parties à renouveler le cessez-le-feu. Le premier cessez-le-feu a permis d'améliorer considérablement la situation humanitaire dans les zones touchées par le conflit. Un renouvellement du cessez-le-feu serait dans le meilleur intérêt du peuple colombien et constitue une condition préalable à la pleine participation de la société civile aux négociations de paix.

(l'orateur poursuit en espagnol)

Pour conclure, en tant que voisin de la Colombie, le Royaume des Pays-Bas demeure pleinement attaché au processus de paix colombien, et il est tout à fait disposé à fournir un appui au Gouvernement colombien dans la mise en œuvre des accords. Nous sommes confrontés à des problèmes importants, mais nous sommes convaincus que le processus de paix est irréversible.

M^{me} Gueguen (France) : Avant de commencer mon intervention, je souhaiterais remercier à mon tour le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, pour son exposé, ainsi que le Vice-Président de la République de Colombie, Óscar Naranjo, pour sa participation à la présente séance, et au-delà, pour leurs efforts sans relâche dans la négociation et la mise en œuvre de l'Accord de paix conclu avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

En dépit de nombreux obstacles, le Gouvernement colombien est parvenu en quelques années à lancer un processus de paix historique – et la France le croit aussi irréversible – avec les FARC, auquel l'ONU en général, et le Conseil de sécurité en particulier, ont apporté leur soutien. Après le désarmement et la transition politique de ce groupe armé, nous sommes entrés depuis quelques mois dans une phase cruciale pour l'avenir de ce processus, celle de la réintégration des anciens combattants.

Au vu du mandat confié par le Conseil à la seconde Mission des Nations Unies, je souhaiterais insister sur trois points.

En premier lieu et avant toute chose, la France salue la mobilisation ces derniers mois du Gouvernement colombien afin d'adopter la législation nécessaire à la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, notamment en ce qui concerne la Juridiction spéciale pour la paix. Nous espérons que cette juridiction disposera des moyens, des garanties et de l'autorité indispensables pour rendre une justice équitable et indépendante

conforme aux engagements pris lors de la signature de l'Accord de paix. Quel que soit le résultat des prochaines élections parlementaires et présidentielle, la France appelle tous les acteurs politiques colombiens à poursuivre dans cette voie.

Mon deuxième point porte sur les garanties de sécurité. Bien que les anciens combattants des FARC soient relativement protégés au sein des zones de formation et de réintégration, la France déplore une hausse de la violence dans des territoires auparavant contrôlés par cette guérilla, notamment contre des défenseurs des droits de l'homme et des représentants de la société civile. La France salue les récentes mesures annoncées par les autorités colombiennes, qui signalent la priorité donnée à la lutte contre cette évolution négative.

Troisièmement et enfin, la France souhaite attirer l'attention sur un point central pour la réintégration et l'avenir du processus de paix et saluer l'action du Président Santos Calderón à cet égard : l'accès à la terre et à des sources de revenus. Sans sous-estimer la difficulté de cette question, celle-ci représente manifestement la clef d'une réincorporation économique et sociale réussie des anciens combattants et d'une pacification et d'une stabilisation durables des territoires meurtris par un demi-siècle de conflit.

Pour conclure, je rappellerai simplement que l'Accord de paix entre le Gouvernement colombien et les FARC est entré dans l'histoire. C'est désormais sa mise en œuvre qui peut inciter d'autres groupes armés à suivre cette voie, au premier rang desquels l'Armée de libération nationale (ELN). La France espère à ce titre que le cessez-le-feu temporaire entre le Gouvernement colombien et l'ELN sera reconduit dans les meilleurs délais et que les négociations pourront mener à une paix historique en Colombie.

Enfin, je terminerai en saluant moi aussi l'Ambassadeur Rycroft et son dynamisme au sein du Conseil et je lui présente tous mes vœux de succès dans ses nouvelles fonctions à la tête du Ministère du développement international du Royaume-Uni.

M^{me} Tachco (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : À l'instar de mes collègues, je souhaite tout particulièrement la bienvenue au Vice-Président Óscar Naranjo. Son action en faveur du processus de paix en Colombie fait réellement partie de l'histoire et nous sommes très honorés de l'avoir parmi nous dans la salle aujourd'hui. Je remercie également le Représentant spécial, M. Arnault, du travail remarquable que lui et

son équipe ont accompli à l'appui d'une paix durable en Colombie.

Alors que nous entrons dans la deuxième année de l'historique Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, nous pouvons mesurer les progrès réalisés par les deux parties pour redonner la paix au peuple colombien. Avant 2016, une majorité des Colombiens n'avaient jamais vécu dans un pays en paix. Tout cela a changé avec la signature de l'Accord de paix, qui a mis fin à la plus longue guerre d'Amérique latine. Cet accord a été salué comme un succès considérable et, de fait, il l'était. La Colombie a vaincu les ravisseurs et les barons de la cocaïne et évité de sombrer dans le précipice d'un État défaillant.

La Colombie fait face maintenant à la tâche immense de garantir la paix et de consolider ces acquis. Au cours de l'année écoulée, des progrès importants ont été réalisés s'agissant d'un aspect clef de l'accord de paix : le désarmement. Près de 7 000 membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont été réinstallés dans les zones de désarmement surveillées par l'ONU, et les FARC sont devenues un parti politique. Les rebelles ont déposé leurs armes et le taux d'homicide est tombé à son niveau le plus bas depuis quatre décennies. Ce sont là des signes de progrès visibles et concrets qui profitent à tous les Colombiens. Mais, comme l'année écoulée l'a montré, la fin de la guerre n'était que le début. La Colombie s'emploie maintenant à rétablir la justice qui est nécessaire pour préserver la paix. Le Président colombien Santos Calderón l'a dit lui-même, « Construire la paix veut dire bien plus que mettre fin aux attaques et c'est beaucoup plus difficile ».

La mise en œuvre de l'Accord de paix est désormais entrée dans la phase de réconciliation politique et de réinsertion. La Colombie doit trouver un juste équilibre entre les exigences de la justice et la nécessité de réconciliation afin de garantir la pérennité de la paix, ce qui signifie s'attaquer à la tâche ardue de faire répondre adéquatement de leurs actes les responsables de violations, et établir la confiance au sein d'un peuple profondément meurtri par des décennies de conflit.

L'un des aspects particulièrement préoccupants est le vide sécuritaire laissé par la démobilisation des FARC. Le manque de sécurité dans les zones autrefois contrôlées par les FARC et l'absence de gouvernance ont conduit à une recrudescence de la violence, ce qui est très inquiétant. De nouveaux groupes armés se battent pour investir l'espace laissé par les FARC, et il y a des

attaques constantes contre les dirigeants communautaires et les défenseurs des droits de l'homme.

Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement colombien pour étendre sa présence dans les anciennes zones de conflit afin d'empêcher les groupes paramilitaires et les groupes illicites de remplacer les FARC et de devenir à leur tour une source de mort et de violence. Il est indispensable de mettre en place des institutions militaires et civiles efficaces qui sont à même d'assurer la sécurité et les services publics dans les zones reculées afin de maintenir la paix.

Dans le même temps, la réintégration des combattants des FARC dans la société colombienne est également très importante. Comme un nombre d'anciens soldats des FARC ont quitté les camps en zone rurale où ils devaient commencer leur transition vers un retour à la vie civile, il est urgent que la Colombie mette en œuvre un plan de réinsertion qui garantisse la sécurité du peuple colombien et offre des possibilités aux ex-combattants.

Comme d'autres l'ont dit, nous avons également constaté quelques progrès sur le plan législatif, notamment l'approbation de la loi régissant la Juridiction spéciale pour la paix, et espérons que d'autres dispositions clefs seront mises en œuvre. Les États-Unis sont pleinement déterminés à appuyer la Colombie et l'application de l'Accord de paix. À l'instar d'autres orateurs, nous voudrions également dire notre déception en ce qui concerne les attaques qu'aurait commises l'Armée de libération nationale, comme nous l'avons vu ce matin, et espérons qu'un nouveau cessez-le-feu pourra être conclu dans les jours à venir.

Nous continuerons d'être un ami et un partenaire de la Colombie et d'appuyer la sécurité, la justice, la prospérité et le respect des droits de l'homme de tous les Colombiens. Le peuple colombien sait mieux que la plupart d'entre nous que la paix est précieuse, mais précaire. Nous nous tenons à ses côtés pour préserver cette paix et bâtir un avenir meilleur pour la Colombie.

Je m'associe à mes collègues pour remercier l'Ambassadeur Rycroft des services qu'il a rendus au Conseil de sécurité. L'Ambassadrice Haley m'a demandé de lui transmettre ce message au Conseil ce matin. Ce fut un réel plaisir et un honneur de travailler avec lui. Je pense que nous avons tous été un peu émus à entendre ses remarques. Il va beaucoup nous manquer.

M. Tanoh-Boutchou (Côte d'Ivoire) : Ma délégation voudrait vous remercier, Monsieur le Président,

d'avoir bien accepté la tenue de cette importante séance sur la situation en Colombie, qui constitue une préoccupation majeure de tous les membres du Conseil de sécurité.

Avant de poursuivre, elle voudrait saluer la présence dans cette salle de S. E. M. le Vice-Président de la Colombie et lui souhaiter bonne arrivée au Conseil de sécurité. Au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault, nous voudrions adresser nos félicitations pour le brillant exposé qu'il vient de nous faire et qui nous permet d'avoir un éclairage suffisant sur le processus de paix en cours en Colombie. Nous voudrions aussi lui dire merci et l'encourager pour l'immense travail qu'accomplit la Mission de vérification des Nations Unies dans le pays.

La Côte d'Ivoire joint sa voix à celles des précédents orateurs pour se réjouir avec eux des progrès remarquables enregistrés au niveau du processus de paix entamé en Colombie et marqué notamment par la signature de l'Accord de paix de novembre 2016, le désarmement effectif des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et leur reconversion en organisation politique, ainsi que le cessez-le-feu intervenu entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale (ELN). Elle salue également la détermination des différentes parties à œuvrer à la paix et à la réconciliation nationale.

Cependant, malgré ces acquis, la Côte d'Ivoire reste préoccupée par le retard observé dans la mise en œuvre de certaines dispositions pertinentes de l'Accord de paix, notamment la réintégration politique, économique et sociale des FARC, et la mise en œuvre des réformes nécessaires à de meilleures conditions de vie en faveur des populations des régions colombiennes impactées par la guerre et qui aspirent à un mieux-être.

La Côte d'Ivoire déplore la recrudescence de l'insécurité, de la violence et des trafics de tout genre dans les zones anciennement occupées par les FARC que se disputent aujourd'hui des bandes criminelles et les milices. Ma délégation note également que les nombreux assassinats de dirigeants sociaux ainsi que le retour observé des ex-combattants des FARC dans leurs anciennes zones en raison du manque de perspectives viennent s'ajouter à la complexité de la situation colombienne. Convaincue que la paix et la sécurité sont les conditions indispensables à tout développement durable et harmonieux, ma délégation appelle toutes les parties colombiennes à s'investir davantage dans la dynamique

du processus politique en cours en s'acquittant chacune avec responsabilité de ses obligations.

Ma délégation salue les importants efforts déjà déployés par le Gouvernement colombien dans la mise en œuvre de cet accord de paix et l'invite à œuvrer davantage pour garantir le succès de ce processus à travers des mesures concrètes et l'opérationnalisation des structures mises en place dans ce cadre. À cet égard, les prochaines élections législatives et présidentielle, en mars et mai 2018, devraient permettre de renforcer le processus de réconciliation nationale, gage d'une paix véritable, en garantissant à tous les acteurs des conditions de sécurité adéquates. En effet, la paix ne peut être durable et pérenne que si le processus de réconciliation est inclusif et implique l'ensemble des Colombiens.

Ma délégation exhorte le Gouvernement et l'Armée de libération nationale (ELN) à poursuivre leurs négociations, en vue d'un renouvellement rapide du cessez-le-feu, dans la perspective d'un accord de paix global et trouve regrettable que l'ELN ait rompu le cessez-le-feu selon les dernières informations en notre possession.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la disponibilité de mon pays, qui est sorti d'une décennie de crise grâce au soutien des Nations Unies et de la communauté internationale, à faire sa part, avec tous les autres membres du Conseil, pour le succès de ce processus de paix en Colombie.

Enfin, qu'il me soit permis à titre personnel de remercier l'Ambassadeur du Royaume-Uni, mon ami Matthew Rycroft, pour son amitié et pour le soutien qu'il a bien voulu donner à notre délégation dès notre arrivée ici à New York. Il nous quitte mais je crois que son âme continuera d'être derrière nous pour nous soutenir. Nous lui souhaitons bon succès dans ses nouvelles fonctions.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Jean Arnault de son exposé édifiant. Je le remercie, lui et son équipe, de leur dévouement et de leur engagement à aider la Colombie à parvenir à la paix et à la réconciliation. Il peut compter sur notre plein appui dans le cadre des efforts qu'il déploie en vue de la réalisation des objectifs de la Mission des Nations Unies. Je salue la présence du Vice-Président de la Colombie, M. Óscar Naranjo Trujillo.

Plus d'un an s'est écoulé depuis la signature et l'entrée en vigueur de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable entre le Gouvernement colombien et les Forces armées

révolutionnaires de Colombie (FARC). Nous nous réjouissons de constater que le processus de paix a abouti à des résultats positifs tangibles. La Pologne se félicite de la résolution 2381 (2017), qui étend le champ d'action de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Nous pensons que la Mission des Nations Unies aura un rôle essentiel à jouer dans la prochaine phase de la mise en œuvre de l'Accord de paix, notamment dans le processus de réintégration des combattants des FARC et la vérification du cessez-le-feu bilatéral temporaire conclu avec l'Armée de libération nationale.

Un processus de réintégration mené à bien demeure essentiel pour éviter la reprise du conflit et assurer une intégration politique, économique et sociale réussie des membres des FARC. Nous voudrions insister sur l'importance de la participation des femmes au processus politique. On ne peut pas parvenir à une paix durable que lorsque tous - femmes et hommes - participent sur un pied d'égalité à la formulation d'une solution qui, après tout, a des incidences sur leur vie.

Le Mécanisme de surveillance et de vérification a joué un rôle essentiel pour préserver la confiance entre le Gouvernement et les FARC. Nous pensons que ce mécanisme devrait servir de modèle pour le règlement des conflits dans d'autres zones touchées par des conflits. Le succès du processus de paix en Colombie revêt une grande importance pour la région de l'Amérique latine, mais c'est aussi un exemple de l'intervention constructive du Conseil de sécurité et de la réussite - dont le besoin se faisait - d'un accord de paix négocié sous l'égide des Nations Unies. Une forte volonté politique de la part des deux parties demeure indispensable pour faire avancer le processus de paix. Nous sommes confiants que les parties resteront unies dans leur volonté d'offrir un avenir meilleur à tous les citoyens de la Colombie.

La Pologne voudrait attirer l'attention sur le rôle que joue le Service de la lutte antimines de l'ONU par l'entremise de son programme en Colombie, afin de mettre fin aux souffrances des Colombiens découlant des mines terrestres répandues partout. L'an dernier, motivée par le travail remarquable accompli par la Mission de vérification en Colombie, la Pologne a décidé de contribuer à l'appel pluriannuel du Département des affaires politiques. Nous espérons que ce don contribuera également aux efforts de prévention en Colombie. Nous sommes également convaincus que si nous, en tant que communauté internationale, voulons instaurer une paix durable en Colombie, nous ne devons ménager aucun effort pour apporter l'appui nécessaire.

Pour terminer, je voudrais me joindre à mes collègues pour féliciter l'Ambassadeur Matthew Rycroft. La Pologne n'est membre du Conseil que depuis 10 jours mais je peux dire que j'ai été impressionnée par son professionnalisme et son esprit très constructif. Je le remercie sincèrement.

M. Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais saluer la présence dans cette salle du Vice-Président de la République de Colombie, M. Óscar Naranjo, et lui souhaiter la bienvenue. Je tiens également à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, M. Jean Arnault, d'avoir présenté au Conseil le premier rapport trimestriel du Secrétaire général sur la Mission (S/2017/1117). Je voudrais en outre saluer la présence de nombreux Ambassadeurs d'Amérique latine et des Caraïbes qui sont parmi nous aujourd'hui. Leur présence démontre clairement l'engagement de l'Amérique latine et des Caraïbes en faveur de ce processus de paix.

S'agissant des différents conflits qui figurent à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, nous constatons malheureusement qu'il existe des processus politiques qui n'ont pas fait de progrès tangibles depuis des années ou des accords de paix dont on fait fi et qui ne sont pas réellement mis en œuvre. La réalité est différente pour ce qui est de la Colombie. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de difficultés - il y en a -, mais nous aimerions voir dans d'autres situations de conflit une volonté et un leadership similaires à ceux dont le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie - Armée populaire (FARC-EP) font montre en vue de l'application de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. Cette même conviction est indispensable pour surmonter les difficultés actuelles et celles qui se présenteront à l'avenir.

Nous entamons une nouvelle année. Il est toujours utile de faire le bilan de l'année qui vient de s'achever. L'année 2017 a été l'année de la paix en Colombie. Ce processus a été caractérisé par de bonnes nouvelles et le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont pu constater des progrès concrets. L'accord conclu entre le Gouvernement et les FARC représente un succès notable pour les Colombiens, qui remplit de fierté toute la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Grâce à cet accord, un conflit armé de 53 ans a pris fin, les FARC ont déposé les armes et se sont transformées en la Force alternative révolutionnaire du peuple, échangeant leurs armes pour la participation à la

vie politique. Il est très facile d'énumérer ces trois faits concrets, mais ceux d'entre nous qui connaissent les souffrances que le peuple colombien a connues tout au long de ce demi-siècle sont conscients de l'importance de chaque pas qui est franchi, des efforts et du prix qu'il a fallu payer pour jeter les fondements de la paix. Ces trois faits à seuls font que ce processus est irréversible.

Il y a trois mois, l'étape la plus difficile dans la mise en œuvre de l'Accord final a commencé, à savoir la réintégration politique, économique et sociale des anciens combattants des FARC dans la société, conformément aux points 3.2 et 3.4 de l'Accord. Des difficultés se posent actuellement s'agissant de cette étape, mais cela ne doit pas faire oublier ni minimiser l'importance des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord.

Cent sept lois et décrets ont été adoptés portant sur la réintégration, les garanties de sécurité aux victimes, à la vérité, à la justice et à la réparation; on a créé des dizaines d'institutions, de mécanismes spécialisés et de programmes de développement. L'appui de la communauté internationale est primordial; pour sa part, l'ONU et le Conseil de sécurité doivent continuer d'appuyer chaque étape de ce processus et continuer de miser sur le maintien de la paix, mais les principaux défenseurs de ce processus doivent, bien sûr, être les Colombiens, et contrairement aux tentatives antérieures, aujourd'hui le Gouvernement et les FARC leur présentent des résultats bel et bien réels.

Au vu de ce qui précède, l'État plurinational de Bolivie considère que, d'abord, nous devons redoubler d'efforts pour garantir la réintégration adéquate des ex-combattants des FARC dans la vie civile, en commençant par la réintégration juridique, qui est la base pour parvenir à la réintégration politique, sociale et économique, comme l'établit l'Accord. Deuxièmement, nous devons renforcer la sécurité dans les zones que les FARC ont quittées. Les derniers chiffres d'assassinats de dirigeants sociaux et d'anciens membres des FARC sont alarmants; nous devons accélérer les mesures visant à garantir la présence de l'État dans ces zones et la protection de leurs habitants. Troisièmement, nous avons besoin de prendre des mesures concrètes pour progresser sur la réforme rurale intégrale. Nous considérons que la formalisation de l'accès à la terre est la base primordiale pour garantir une paix stable et durable. En ce qui concerne le processus de négociations avec l'Armée de libération nationale (ELN), nous déplorons le fait que ce processus ait été suspendu et nous espérons que les discussions reprendront dès que possible.

Pour terminer, nous soulignons la persévérance dont font preuve le Représentant spécial, M. Jean Arnault, et son équipe, ainsi que le travail qu'ils effectuent. Leur engagement est manifeste tant dans leur travail d'accompagnement de la mise en œuvre de l'accord entre le Gouvernement et les FARC que dans leur travail en faveur de la poursuite des discussions avec l'ELN. Nous souhaitons également nous associer aux remerciements particuliers adressés à trois ambassadeurs qui se trouvent en ce moment dans la salle : l'Ambassadeur Rosselli Frieri, de l'Uruguay, pour le leadership dont il a fait preuve en menant à bien non seulement la Mission du Conseil en Colombie, mais également pour son attachement à la question; l'Ambassadeur Matthew Rycroft, du Royaume-Uni, qui a également dirigé cette mission spéciale du Conseil en la Colombie, et l'Ambassadrice Mariana Mejía Vélez, qui est un pilier du processus de paix, ici à New York. De même, nous réaffirmons l'appui total de la Bolivie au processus de paix dirigé par le Gouvernement et les FARC. La conviction dont font preuve tant le Président Juan Manuel Santos Calderón que les dirigeants des FARC pour consolider la paix restera dans l'histoire comme l'une des décisions les plus importantes qu'ait prises le peuple colombien. La paix qui se construit est certes un patrimoine du peuple colombien, mais désormais elle est aussi un patrimoine et une responsabilité de l'ensemble de l'humanité.

M. Ilichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat. Nous nous félicitons de la participation à la séance d'aujourd'hui de M. Naranjo Trujillo, Vice-Président de la Colombie, et nous sommes reconnaissants à M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé. Nous pensons qu'il est important de recevoir en temps voulu des informations actualisées directement depuis la source.

Au cours de l'année écoulée depuis la signature de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP), la situation en Colombie a montré une dynamique positive. Les principales réalisations ont incontestablement été l'achèvement du processus de dépôt des armes par les rebelles, la transformation des FARC en un parti politique et l'accord de cessez-le-feu bilatéral temporaire avec l'Armée de libération nationale (ELN). Nous sommes fermement convaincus que ces réalisations ont essentiellement été rendues possibles grâce à la responsabilité nationale déclarée assumée par les Colombiens envers leur processus de paix. En ce qui concerne

l'accord avec l'ELN, nous espérons que la partie colombienne fera preuve de la volonté politique nécessaire et prendra, dans les meilleurs délais, des décisions qui permettront au Conseil de renouveler le mandat correspondant de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

D'une manière générale, nous partageons les évaluations auxquelles le Secrétaire général a procédé dans son récent rapport sur la situation dans le pays (S/2017/1117). Toutefois, nous avons quelques observations à faire.

Nous voudrions attirer l'attention sur un paragraphe du rapport qui porte sur la situation en matière de sécurité dans diverses régions du pays. Les informations renvoient non seulement à la police et à d'autres organismes nationaux, mais également aux données de certaines organisations non gouvernementales. Nous voudrions qu'on nous explique pourquoi ces informations ne sont pas présentées comme provenant du Secrétaire général. Le même paragraphe indique que les données fournies par les organisations non gouvernementales sont compatibles avec les informations qui sont en la possession du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, mais le Conseil de sécurité n'a pas exigé de données de cet organisme.

Cela relève davantage de questions organisationnelles. En ce qui concerne la situation en Colombie, le rapport du Secrétaire général laisse à croire que la tâche principale – le désarmement des FARC – serait déjà chose faite. Nous estimons que c'est une illusion extrêmement dangereuse, en particulier en l'absence d'un accord avec l'ELN. La Colombie ne parviendra pas à instaurer une paix durable tant que chaque groupe de la société ne sera pas satisfait de la situation. Il va sans dire que sur ce front, nous appuyons le travail de la Mission de vérification, qui se concentre désormais uniquement sur cela – assurer que Bogota s'acquitte de ses obligations. Ces efforts doivent être intensifiés, en particulier dans la perspective des prochaines élections.

M. Almunayekh (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Jean Arnault, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, de son exposé très utile par lequel ils nous a informés des principales réussites, ainsi que des difficultés auxquelles se heurtent le processus de paix et le cessez-le-feu en Colombie. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à S. E. M. Óscar Adolfo Naranjo Trujillo, Vice-Président de la Colombie, au Conseil de sécurité.

Sa présence parmi nous aujourd'hui témoigne en elle-même de l'intérêt que porte son gouvernement à l'instauration d'une paix stable et durable en Colombie, et confirme au Conseil l'importance que le Gouvernement colombien attache à l'instauration de cette paix. Je tiens également à remercier et à saluer son rôle vital dans le processus de paix actuellement en cours en Colombie.

En ce qui concerne l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, nous saisissons cette occasion pour saluer les progrès considérables accomplis depuis sa signature par le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP), qui a mis fin à un conflit qui durait depuis plus d'un demi-siècle. Entre-temps, nous soulignons l'importance de veiller à ce que les deux parties continuent d'honorer leurs engagements. Après 50 années de conflit, instaurer la paix ne se fera pas sans difficultés et sans obstacles. Nous saluons le cessez-le-feu bilatéral temporaire signé entre le Gouvernement et l'Armée de libération nationale (ELN), qui a expiré hier, le 9 janvier, et qui a contribué à un certain nombre de progrès sur divers fronts, lesquels ont été salués par les deux parties, l'Église catholique et la Mission des Nations Unies, notamment une réduction remarquable du nombre des affrontements armés entre les forces gouvernementales et celles de l'ELN, entraînant ainsi une diminution de la violence et une amélioration de la situation humanitaire. Nous avons également constaté la participation d'un large éventail d'organisations sociales à des réunions publiques en vue de tenir un dialogue national à l'avenir. Toutefois, nous sommes préoccupés par les rapports de ce matin, qui indiquent que l'ELN a repris les combats après l'expiration du cessez-le-feu, et nous exhortons les deux parties à le proroger et à privilégier les meilleurs intérêts de la Colombie et du peuple colombien. Nous appuyons la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie soit renouvelé pour assurer la poursuite du cessez-le-feu entre le Gouvernement et l'ELN, au vu du rôle important de la Mission dans l'instauration de la stabilité dans l'intérêt du processus de paix colombien.

Dans ce contexte, nous remercions les pays qui fournissent des observateurs; ainsi que Cuba et la Norvège, les pays garants; et le Chili et le Venezuela, les pays accompagnateurs, et bien sûr la Colombie. Ces pays jouent un rôle fondamental en tant que parrains des négociations de cessez-le-feu. Nous réaffirmons notre volonté de continuer d'appuyer le Gouvernement colombien, le Représentant spécial du Secrétaire général et la

Mission de vérification des Nations Unies dans leurs efforts pour instaurer la paix en Colombie.

Enfin, je souhaite à l'Ambassadeur du Royaume-Uni, M. Matthew Rycroft, plein succès dans le nouveau rôle qui l'attend.

M. Shen Bo (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance. Nous avons écouté attentivement l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Arnault, et je souhaite la bienvenue au Vice-Président colombien, M. Óscar Naranjo, à la séance d'aujourd'hui.

Le processus de paix en Colombie est un bon exemple d'un cas où la coopération du Conseil de sécurité a joué un rôle décisif dans le règlement des problèmes liés à un foyer de tension régional. Ce processus de paix est de la plus grande importance pour la paix et le développement en Colombie et d'une grande pertinence pour le maintien de la stabilité régionale. La Chine salue les efforts déployés par le Gouvernement colombien et le Président Santos Calderón à cet égard.

La pleine application de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable entre le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) est au cœur du processus de paix colombien. La mise en œuvre de l'Accord de paix se heurte actuellement à des difficultés qui sont dues à des facteurs complexes. Après un demi-siècle de conflit et de dissensions dans le pays, guérir les blessures laissées par la guerre ne sera pas une tâche facile. La pleine application de l'Accord comprend des aspects qui relèvent de la politique, de la sécurité, du développement et de la réinsertion sociale. Cela est analogue à un projet d'ingénierie systématique et nécessite des efforts soutenus de la part de la Colombie et de la communauté internationale.

Il existe un fort consensus au sein des différents secteurs en Colombie et de la communauté internationale autour du caractère irréversible du processus de paix dans ce pays. La Chine est convaincue que le Gouvernement et les FARC seront en mesure de surmonter les difficultés actuelles et de travailler vers le même but, en maintenant le cap du processus de paix afin de créer les conditions propices à la pleine application de l'Accord par le Gouvernement colombien et les FARC et de maintenir la dynamique positive actuelle.

La Chine espère aussi que le Conseil de sécurité et la communauté internationale continueront de s'intéresser au processus de paix en Colombie et de l'appuyer,

tout en respectant la prise en main du processus par le Gouvernement et le peuple colombiens et en fournissant une aide constructive pendant son déroulement.

La Chine félicite le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Arnault, et la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie du rôle important qu'ils jouent à cet égard. Nous espérons que la Mission continuera d'accroître les contacts et les échanges avec le Gouvernement et les FARC et redoublera d'efforts pour améliorer la confiance et dissiper les doutes.

En vue de promouvoir la mise en œuvre de l'Accord par le Gouvernement et les FARC, la Chine espère également que le Gouvernement et l'Armée de libération nationale surmonteront les difficultés actuelles et parviendront sans retard à un accord sur la prolongation du cessez-le-feu.

La Chine est prête, aux côtés des autres membres du Conseil de sécurité, à continuer de jouer son rôle pour promouvoir le processus de paix en Colombie et parvenir rapidement à la paix et à la stabilité globales dans ce pays.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de m'associer aux autres orateurs pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Arnault, de son exposé relatif au rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2017/1117).

Il me plaît de souhaiter la bienvenue au Vice-Président d'un pays qui, malgré les difficultés bien connues, est sur le point d'écrire l'histoire, s'agissant du rétablissement de la paix. Nous lui souhaitons plein succès; nous avons besoin que ce succès nous serve d'exemple. La Colombie est de fait un cas exemplaire de réussite pour le Conseil de sécurité et nous avons tous salué les réalisations remarquables obtenues par ce pays, qui a tourné la page après un long conflit.

Comme nous l'avons compris, et comme l'a souligné le Représentant spécial du Secrétaire général, la mise en œuvre se heurte à des défis redoutables qui exigent patience et persévérance pour parvenir à la paix durable. Nous avons toujours su que le parcours serait difficile et complexe, et que ce ne serait pas une partie de plaisir.

Bien entendu, nous nous félicitons des progrès réalisés pendant l'année écoulée, notamment le dépôt des armes, qui a été achevé avec succès il y a quelques

mois seulement et qui a représenté un jalon important dans l'application de l'Accord de paix.

Néanmoins, nous sommes conscients du fait qu'il existe des questions sensibles qui doivent être abordées avec prudence, notamment la réintégration des combattants des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) dans la vie civile; la mise en œuvre de mesures de sécurité et de protection, personnelles ou collectives, en l'absence, ou avec une présence insuffisante, des institutions de l'État dans les zones que les combattants des FARC ont quittées; et d'autres questions mises en exergue dans le rapport du Secrétaire général susceptibles de créer des complications politiques.

Nous prenons note de l'approbation, le 30 novembre, de la Juridiction spéciale pour la paix, qui est la colonne vertébrale de l'Accord de paix. Nous sommes convaincus que l'approbation de l'Accord dissipe les préoccupations des ex-combattants et va faciliter leur réinsertion dans la société.

La validation par la Cour constitutionnelle, le 14 novembre, du Système intégré pour la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition, ainsi que l'inscription de la Force alternative révolutionnaire du peuple (FARC) en tant que parti politique légal et l'annonce de sa participation aux élections présidentielles et parlementaires de 2018, sont très importantes. Bien que nous nous félicitions de la volonté politique que continuent de manifester le Gouvernement et la FARC, nous savons qu'il faut faire plus pour accélérer l'application de l'Accord et pérenniser les gains réalisés au cours de la première étape du processus de paix.

Nous observons que les parties sont résolues à relever ce défi, et on ne peut que les encourager à garder le cap. Le Conseil doit continuer de fournir tout l'appui nécessaire, et nous restons pleinement déterminés à soutenir les parties colombiennes dans l'application de leur accord.

En ce qui concerne l'accord de cessez-le-feu conclu entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale, nous ne pouvons qu'espérer que les choses s'amélioreront malgré le revers récent. Nous savons combien le Gouvernement est déterminé à cet égard.

Nous exprimons notre gratitude au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Arnault, et au personnel de l'Organisation des Nations Unies en Colombie pour tous leurs efforts à l'appui de l'Accord de paix. Nous renouvelons aussi notre reconnaissance aux

pays de la région et aux autres partenaires internationaux qui continuent de soutenir fermement et d'accompagner l'application de l'Accord de paix.

Enfin, nous saisissons cette occasion pour réaffirmer notre appui à la pleine application de l'Accord de paix colombien et nous continuons d'être solidaires du peuple et du Gouvernement colombiens dans leurs efforts de transition vers une paix durable.

Je tiens à souligner à quel point le succès de ce processus est crucial, non seulement pour le peuple colombien, mais aussi pour nous tous, en particulier pour ceux d'entre nous qui venons de parties du monde où nous devons relever le grand défi de faire taire les armes. La Colombie doit continuer de servir d'exemple. Pour qu'il en soit ainsi, il importe que rien ne vienne réduire les espoirs qui ont été suscités et dont nous avons été les témoins pendant la mission que le Conseil de sécurité a effectuée en mai dernier.

Je veux conclure en profitant de cette occasion pour exprimer ma vive gratitude à M. Matthew Rycroft pour son amitié et pour les contributions notables qu'il a apportées au travail du Conseil. Avec Matthew, comme chacun le sait, on sait toujours quelle position il va adopter, et l'on peut donc toujours compter sur lui, comme nous l'avons fait. Je lui suis redevable de tout cela. Je lui souhaite plein succès dans les responsabilités qu'il va assumer quand il rentrera dans son pays, lesquelles ne peuvent en aucune manière être moins importantes que celles qui étaient les siennes en tant que représentant de son pays au Conseil. Il nous manquera énormément. Et je partage le sentiment exprimé par la représentante des États-Unis à cet égard.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Je voudrais à l'entame de ma déclaration souhaiter une très chaleureuse et cordiale bienvenue au Vice-Président de la République de Colombie, M. Óscar Adolfo Naranjo. Je voudrais lui exprimer ainsi qu'au Président Juan Manuel Santos Calderón, la reconnaissance de mon pays pour les efforts inlassables qu'ils déploient aux fins d'une paix durable en Colombie. Je voudrais aussi remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, M. Jean Arnault, de sa présence parmi nous aujourd'hui et du rapport succinct qu'il a présenté. Nous remercions aussi le Secrétaire général de son rapport complet et détaillé (S/2017/1117) sur la situation en Colombie, publié le 27 décembre 2017.

La Guinée équatoriale se félicite des succès enregistrés dans la mise en œuvre du processus de paix lancé en Colombie entre les différents acteurs de la vie politique et sociale du pays. Cette réussite est due à la détermination affichée tant par les autorités du pays, avec à leur tête le Président Santos Calderón, que par les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP). Nous voudrions aussi mettre en exergue le courage dont fait preuve face à cette situation le peuple colombien dans son ensemble, qui a pu prendre les mesures nécessaires pour fermer la page d'un conflit qui aura duré plus de cinq décennies. Nous sommes particulièrement sensibles à la situation dans ce pays frère en raison des liens historiques qui nous unissent et de notre héritage culturel hispanique commun.

L'accord de cessez-le-feu et l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, signés l'année dernière entre le Gouvernement colombien et les FARC-EP, sont le meilleur exemple montrant que le processus de paix en cours dans le pays a connu une évolution satisfaisante, et a indéniablement inspiré et donné un élan favorable au dialogue en faveur de la paix engagé entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale (ELN), lequel dialogue a créé les conditions propices et suscité espoir et enthousiasme pour l'instauration d'une paix et d'une stabilité globales et durables en Colombie.

À cet égard, la Guinée équatoriale considère que l'adoption à l'unanimité de la résolution 2381 (2017) le 5 octobre dernier est un succès et un motif de satisfaction, et elle appuie les recommandations faites par le Secrétaire général aux Nations Unies d'appuyer la Mission chargée de vérifier le cessez-le-feu temporaire entre l'Armée de libération nationale et le Gouvernement colombien. Cette résolution donne à tous les membres du Conseil de sécurité la possibilité d'appuyer comme il se doit le travail de la Mission de vérification du cessez-le-feu, qui constitue indubitablement une très importante mesure d'instauration de la confiance nécessaire entre les parties et qui, on l'espère, contribuera à une paix durable et définitive, permettant ainsi à ce pays frère d'exploiter son énorme potentiel.

Il y a certes eu des avancées notables, mais d'importants défis restent à relever, comme la réintégration effective des ex-combattants, l'amendement et l'adoption d'initiatives législatives qui puissent permettre l'intégration et la participation effective des ex-combattants dans la vie politique, économique et sociale du pays. À cet égard, la contribution et la bonne disposition

de toutes les parties impliquées est plus que nécessaire. Les autorités judiciaires, politiques et législatives ont un rôle déterminant à jouer, que ce soit pour surmonter les difficultés actuelles ou pour prévenir les problèmes qui pourraient surgir au cours du processus. Je citerai, à cet égard, un passage de l'allocution prononcée par le pape François le 7 septembre 2017 à Bogotá, lors de sa visite en Colombie :

« [Ce] [t]ravail [...] nous demande [...], malgré les obstacles, les différences et les diverses approches sur la manière de parvenir à la cohabitation pacifique, de persévérer dans la lutte afin de favoriser la “culture de la rencontre ».

L'aboutissement du processus de paix en Colombie dépend dans une large mesure du respect par toutes les parties impliquées dans les négociations de leurs engagements, y compris ceux qui ne sont pas couverts par la Mission des Nations Unies. C'est pourquoi nous voudrions demander à toutes les parties de faire montre de bonne volonté politique à cet égard.

Je ne saurais terminer sans exprimer une fois de plus, notre reconnaissance à toutes les classes de la société colombienne qui ont permis que nous puissions parler aujourd'hui de paix en Colombie, et souligner le rôle de l'Église catholique et l'appui inestimable fourni par certains pays de la sous-région.

Pour terminer, je dis à notre ami commun Matthew : merci pour la chaleur et le dynamisme qu'il a insufflés aux travaux du Conseil de sécurité. Je le remercie aussi pour l'appui apporté à mon pays qui siège pour la première fois au Conseil en tant que membre non permanent. Nous lui souhaitons plein succès dans ses futures responsabilités.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Kazakhstan.

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au Vice-Président de la Colombie, S. E. M. Óscar Naranjo. Nous voudrions lui demander de transmettre nos salutations au Président Santos Calderón, que nous avons rencontré lors de la visite effectuée par le Conseil de sécurité en Colombie, ainsi que nos remerciements pour son courage et son attachement au processus de paix. Je voudrais aussi remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Arnault, de son exposé détaillé et le féliciter de sa contribution et de celle de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie à la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Cela fait plus d'une année maintenant que le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire (FARC-EP) ont signé l'accord de paix historique, qui a mis fin à un conflit armé vieux d'un demi-siècle. Le processus de paix en Colombie est maintenant entré dans sa deuxième année, ce qui est un exploit historique, non seulement pour le Gouvernement colombien et les FARC-EP, mais aussi pour la communauté internationale dans son ensemble. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, et nous sommes tous conscients des défis qui les attendent.

Comme le Secrétaire général adjoint Feltman l'a si bien dit lorsqu'il s'est rendu en Colombie, la façon dont le processus de paix avance ces derniers mois suscite un sentiment de préoccupation croissante. Dans le même temps, nous apprécions vraiment l'évaluation franche du Gouvernement colombien et le fait qu'il reconnaisse les difficultés existantes, ainsi que sa position sincère et ferme s'agissant du caractère irréversible du processus de paix.

Toutefois, il persiste dans les activités de réintégration des lacunes qui pourraient compromettre l'aboutissement du processus de paix. Tant le Gouvernement que les FARC-EP ont fait de leur mieux pour garantir un processus de réintégration approprié afin d'éviter que les ex-combattants se fassent recruter par des groupes dissidents ou d'anciens rivaux. Pour éviter de saper la confiance du public, il est essentiel de renforcer le lien entre sécurité et développement, en particulier dans les territoires contrôlés auparavant par les FARC-EP et qui ont longtemps pâti du conflit armé.

Nous réitérons notre ferme attachement au processus de paix en Colombie et nous nous réjouissons à la perspective d'une mise en œuvre intégrale du programme législatif lié à la paix, notamment les réformes et de tous les autres amendements et dispositions constitutionnels nécessaires pour relever les défis de la consolidation de la paix.

Nous regrettons que l'Armée de libération nationale (ELN) ait repris ses attaques et manqué l'occasion d'amplifier la vérité. Cependant, le Kazakhstan continue d'espérer que le Gouvernement colombien et l'ELN finiront par trouver un moyen de prolonger le cessez-le-feu. Nous appuyons pleinement la Colombie dans ses efforts visant à garantir l'élimination complète d'un demi-siècle de guerre et à promouvoir la réconciliation. Le fait même que le Gouvernement colombien et les FARC soient unis dans leur détermination à mettre fin au conflit et à

réaliser la paix nous permet de rester optimistes quant au fait que les prochaines étapes du processus de paix ne peuvent que réussir. Le Kazakhstan appuie pleinement tous ces efforts.

Pour conclure, je m'associe à mes collègues du Conseil qui ont parlé chaleureusement des qualités professionnelles et personnelles du Représentant permanent du Royaume-Uni, M. Matthew Rycroft, et affirmé qu'il nous manquerait. Nous lui souhaitons plein succès dans ses entreprises futures.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au Vice-Président de la Colombie.

M. Naranjo (Colombie) (*parle en espagnol*) : Le Gouvernement colombien, un an après la signature de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), se tourne aujourd'hui vers le Conseil de sécurité, convaincu que ce rendez-vous avec l'histoire de la paix est la meilleure nouvelle qu'ont reçu nos citoyens depuis un demi-siècle et la meilleure nouvelle que la Colombie est en mesure d'offrir au monde.

C'est pourquoi nous tenons en premier lieu à remercier l'ONU et le Conseil de sécurité, qui appuient avec efficacité et dévouement les efforts de construction de la paix dans notre pays, par l'intermédiaire de la Mission de vérification des Nations Unies, dans les domaines de la réintégration et des garanties de sécurité. Je remercie le Représentant spécial, M. Jean Arnault, pour son travail professionnel et efficace et pour le dynamisme avec lequel il s'acquitte de son rôle de responsable de la Mission. Nous souhaitons faire une parenthèse pour remercier également l'Ambassadeur Matthew Rycroft de son engagement et de son attachement au processus de paix en Colombie. En présence de ses collègues, nous réaffirmons que nous ne l'oublierons jamais et qu'il brillera au firmament de la paix en Colombie.

Je souhaite que le témoignage que je vais donner ce matin en ma qualité de Vice-Président de la Colombie et représentant du Président, Juan Manuel Santos Calderón soit perçu comme la somme des efforts de plusieurs générations qui ont œuvré à la paix, et qui s'efforcent à présent de la consolider et de la garantir. En tant qu'officier des forces armées colombiennes, j'ai été témoin des tragédies provoquées

par la guerre. Pendant de nombreuses années, j'ai assisté aux obsèques de milliers de membres des forces de sécurité et de Colombiens innocents, et nous avons recensé 240 000 morts violentes liées au conflit et plus de 8 millions de victimes au fil des décennies. C'est aujourd'hui avec une profonde satisfaction que je témoigne de l'efficacité du processus de paix, qui a permis de sauver la vie de 3 000 personnes au moins durant l'année écoulée depuis la signature de l'Accord. Ceci est sans aucun doute une autre bonne nouvelle.

L'évaluation de la mise en œuvre un an après la signature de l'Accord de paix nous permet d'affirmer sans hésiter que la construction de la paix avance sur le plan structurel et que l'Accord de paix a permis de mettre fin à la guerre et de faire taire les armes. Comme les membres le savent, nous avons mis en place un processus efficace de dépôt des armes, qui a marqué la fin des FARC en tant qu'organisation armée et leur transformation en un parti politique. Pour relever les défis nouveaux de la période postconflictuelle et de construction de la paix, nous avons créé et adapté diverses institutions gouvernementales et lancé des mécanismes d'organisation et de coordination qui nous ont permis de répondre aux besoins que crée un défi tel que celui auquel nous sommes confrontés.

Durant cette année, un programme législatif a été mis en place par le Congrès et a permis, grâce à l'adoption de six actes législatifs, de mener des réformes constitutionnelles et, simultanément, d'adopter plus de 100 lois et décrets qui ont permis de jeter les bases de la construction de la paix dans notre pays.

Je souhaite à présent faire référence aux progrès accomplis dans les domaines de la réintégration et des garanties de sécurité, qui relèvent justement du mandat de la Mission. En matière de réintégration, la Colombie a plus de 14 ans d'expérience et 50 000 Colombiens ont bénéficié de ses programmes et abandonné des organisations criminelles pour se réintégrer. Cela nous permet d'affirmer avec certitude que notre pays est une référence dans ce domaine, et cette expérience est le point de départ en vue de garantir la réintégration des ex-combattants des FARC à titre prioritaire. Aujourd'hui, 12 844 ex-combattants participent à ce processus et, il est extrêmement important de le préciser, 11 362 d'entre eux reçoivent déjà une allocation mensuelle. Nous proposons des services d'alphabétisation et d'enseignement primaire et secondaire aux espaces territoriaux de formation et de réintégration. Au total, plus de 5 000 personnes ont bénéficié de cette première

phase – à la fois des ex-combattants et des membres des communautés.

Pour faciliter la réintégration collective, la coopérative Ecomun a été créée. Elle est la principale coopérative des anciennes FARC, qui sont aujourd'hui un parti politique, et 42 coopératives supplémentaires ont été créées avec l'aide d'un système associatif d'ex-combattants. Nous avons créé le Conseil national de réintégration et 26 conseils territoriaux pour coordonner les efforts de réintégration aux niveaux local et national. Dans le même temps, une profonde transformation politique s'est produite lorsque les FARC en tant qu'organisation armée ont disparu et sont devenues un nouveau parti politique qui participera aux prochaines élections parlementaires en mars et qui a décidé de présenter un candidat à l'élection présidentielle.

En matière de sécurité, il nous paraît essentiel d'informer le Conseil qu'en 2017, la Colombie a enregistré son année la moins violente en 42 ans, avec un taux d'homicides qui n'avait pas été aussi faible depuis quatre décennies. C'est une autre bonne nouvelle. Malheureusement, il est vrai qu'ont été assassinés des personnes liées à l'ancienne organisation des FARC, des dirigeants sociaux et des défenseurs des droits de l'homme. Toutefois, tout au long des négociations qui ont permis de mettre fin au conflit, nous avons pris soin de créer des institutions et des mécanismes nouveaux qui garantissent pleinement que la vie et l'intégrité de la personne seront toujours protégées. Pour protéger spécifiquement les ex-combattants des FARC, 160 schémas de protection ont été adoptés et 800 ex-combattants y ont été rattachés pour constituer, dans un contexte mixte et interinstitutionnel avec les représentants de l'État, ces services de protection rapprochée.

Je puis assurer au Conseil que le Gouvernement partage la préoccupation exprimée publiquement après l'assassinat de membres des FARC, de dirigeants sociaux et de défenseurs des droits de l'homme. Nous ne le nions pas. Au contraire, nous reconnaissons et soulignons ce problème, et nous devons réagir avec fermeté et efficacité. Le Président de la République préside la Commission nationale pour les garanties de sécurité, à laquelle participent la société civile, le ministère public, la défense et le Gouvernement dans son ensemble, et qui évalue les questions de sécurité et se prononce à cet égard. Ce travail nous a permis d'accélérer, par exemple, les enquêtes visant à combattre l'impunité et à établir les

responsabilités pour que le poids de la loi s'abatte sur les bourreaux.

Nous sommes convaincus que nous devons non seulement veiller à une conduite diligente des enquêtes, mais aussi nous employer à prévenir ces agissements. À cette fin, nous avons conçu et mis en place un nouveau système de prévention et d'alerte au sein du Bureau du Défenseur du peuple qui doit nous permettre de réagir rapidement dans les territoires afin d'empêcher la mort violente de dirigeants sociaux. Devant le Conseil de sécurité, je peux affirmer que, comme nous l'avons fait par le passé dans notre lutte contre les structures criminelles liées au trafic de drogue, nous ne ménagerons aucun effort pour venir à bout de ces réseaux de criminalité organisée.

Ma présence ici aujourd'hui coïncide avec la décision stratégique prise par le Président de la République pour avancer sur la voie de la consolidation d'une Colombie sûre et pacifique. De fait, le plan « Victoire » des forces militaires et le plan « Communautés en sécurité et en paix » de la police nationale viennent d'être reformulés pour répondre de manière globale aux violences de tout type dans ces territoires et les neutraliser. Ce que les Colombiens verront ces prochains jours et, d'ailleurs, dès maintenant, c'est le déploiement d'environ 80 000 soldats et policiers qui seront chargés de contrôler les territoires abandonnés par les ex-FARC, afin qu'ils ne soient pas réoccupés par une entité criminelle, quelle qu'elle soit.

Enfin, le Président de la Colombie tient à signaler qu'il a reçu le premier rapport (S/2017/1117) de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, conscient de la responsabilité qui lui incombe, et réaffirme sa détermination à respecter au pied de la lettre l'Accord de paix final. Nous sommes certains que la réalisation historique qui est la nôtre, à savoir le fait d'avoir mis fin au conflit, l'emportera sur les obstacles et les défis majeurs inhérents à sa mise en œuvre.

Nous regrettons et déplorons sincèrement ce qui vient de se produire, mais le Conseil doit savoir que le Gouvernement s'est montré pleinement disposé à poursuivre le processus de négociation avec l'Armée de libération nationale (ELN) en vue de maintenir le cessez-le-feu et d'avancer sur la voie du dialogue et de la consolidation de l'Accord de paix. Inexplicablement, l'ELN a non seulement rejeté les gestes de bonne volonté du Gouvernement, mais a également refusé d'entendre les appels de l'Église catholique, des organisations non gouvernementales, des milieux universitaires, des intellectuels et de la communauté internationale à poursuivre les pourparlers et à s'entendre sur des modalités qui permettraient de garantir la viabilité du cessez-le-feu. Je réaffirme néanmoins devant le Conseil que le Gouvernement national ne vacillera jamais dans sa vocation de paix, étant convaincu que la paix est l'expression d'une volonté collective qui doit avancer sur la base de faits concrets.

C'est pourquoi il a été décidé ces dernières heures, ces dernières minutes, de convoquer le responsable de la négociation, le plénipotentiaire colombien, à des consultations avec le Président de la République afin d'évaluer la situation. Nous n'abandonnerons en aucune circonstance un objectif qui revêt la plus haute importance pour notre gouvernement, un gouvernement qui a montré sans équivoque au monde entier que son dirigeant, le Président de la République, est un champion de la paix, un architecte de la paix et un protecteur de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 55.